

# RAPPORT FINANCIER

## SEMESTRIEL

Du 1<sup>er</sup> septembre 2022  
au 28 février 2023



le spécialiste de la transition digitale des campings et villages vacances

Osmozis 

# SOMMAIRE

---

<b>1. RAPPORT D'ACTIVITE</b> .....	3
<b>2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES AU 28 février 2023</b> .....	6
2.1 Bilans Consolidés .....	6
2.2 Comptes de résultats Consolidés .....	7
2.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	8
2.4 Tableau de variation des capitaux propres .....	9
<b>3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMES</b> .....	10
<b>Note 1 - Présentation du Groupe et faits marquants</b> .....	10
1-1 Base d'établissement des comptes.....	10
1-2 Saisonnalité .....	11
1-3 Faits marquants.....	11
<b>Note 2 - Principe comptables et règles de consolidation</b> .....	13
2.1 Référentiel comptable.....	13
2.2 Base d'établissement des comptes .....	13
2.3 Méthode de consolidation .....	14
2.4 Règles et méthodes comptables .....	14
2.5 Retraitements de consolidation .....	20
<b>Note 3 - Périmètre de consolidation</b> .....	22
3.1 Organigramme .....	22
Notes annexes aux postes de l'Actif.....	23
<b>Note 4 - Immobilisations incorporelles</b> .....	23
4.1 Ecart d'acquisition .....	23
4.2 Immobilisations incorporelles .....	23
<b>Note 5 - Immobilisations corporelles</b> .....	25
<b>Note 6 – Immobilisations financières</b> .....	26
<b>Note 7 – Créances</b> .....	27
<b>Note 8 – Disponibilités</b> .....	28
Notes annexes aux postes de Passif .....	29
<b>Note 9 – Capitaux propres</b> .....	29
<b>Note 10 – Provisions</b> .....	31
<b>Note 11 – Emprunts et dettes financières</b> .....	32
<b>Note 12 – Dettes d'exploitation et comptes de régularisation</b> .....	33
Notes annexes aux postes du Compte de Résultat .....	35
<b>Note 13 – Chiffre d'affaires et information sectorielle</b> .....	35

<b>Note 14 – Subventions</b> .....	36
<b>Note 15 – Autres produits d’exploitation</b> .....	36
<b>Note 16 – Autres achats et charges externes</b> .....	37
<b>Note 17 – Dépenses de personnel</b> .....	37
<b>Note 18 – Amortissements, provisions et transferts de charges</b> .....	37
<b>Note 19 – Résultat financier</b> .....	38
<b>Note 20 – Résultat exceptionnel</b> .....	38
<b>Note 21 – Impôts</b> .....	39
<b>Note 22 – Résultat par action</b> .....	40
<b>Note 23 – Evénements postérieurs à la clôture</b> .....	41

## 1. RAPPORT D'ACTIVITE

Du fait de l'activité fortement concentrée sur la période estivale (juin à septembre), les comptes consolidés semestriels (septembre à février) sont le reflet d'une période au cours de laquelle le Groupe ne réalise qu'une part mineure de son chiffre d'affaires annuel.

Résumé de l'activité du Groupe :

- Chiffre d'affaires en forte hausse de +21%, tiré par les Services Premium (+25%) ;
- EBE record pour un premier semestre à 1,4 M€, multiplié par plus de 2,5 en un an, et marge d'EBE en progression de +14 points (27% du Chiffre d'affaires) ;
- Post clôture : réalisation d'une augmentation de capital de 7 M€ grâce à une demande 1,4 fois supérieure à l'offre initiale
- Ambition renouvelée d'une accélération de la croissance rentable pour l'exercice 2022-2023

Données non auditées – en k€	S1 2021-2022	S1 2022-2023	Variation nette	
			en k€	%
 SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT	3 757	4 694	937	25%
En % du chiffre d'affaires total	89%	92%		+3 pts
Dont services IoT connectés	1 349	1 845	496	37%
Dont WiFi Premium	2 408	2 849	441	18%
 CONSOMMATION PERIODIQUE	461	389	- 72	-16%
En % du chiffre d'affaires total	11%	8%		-3 pts
 TOTAL GROUPE	4 218	5 083	865	21%

Osmozis confirme sa dynamique de croissance au cours de ce premier semestre de l'exercice 2022-2023, dans la continuité d'un exercice 2021-2022 qui a vu les activités d'Osmozis afficher des performances records, avec un chiffre d'affaires qui atteint 5 083 k€ au 28 février 2023, soit une croissance de +21% ou +0,9 M€ par rapport au premier semestre 2021-2022.

En synthèse par segment :

- Les Services Premium d'abonnement poursuivent leur développement rapide avec une croissance de +25%. Ce succès commercial a été appuyé par le bestseller OsmoKey dont les ventes ont nettement progressé durant cette première moitié d'exercice.
- La Consommation Périodique WiFi ressort, quant à elle, en baisse maîtrisée de 16% à 389 k€, en lien avec la stratégie d'Osmozis de basculer cette consommation en WiFi Premium à plus forte valeur ajoutée.  
Pour rappel, la Société ne commercialise plus cette formule auprès des nouveaux clients depuis le 1er septembre 2021.

Au-delà de la transformation de consommation périodique en premium, le service d'accès WiFi au global (Consommation Périodique + activité WiFi Premium) voit son chiffre d'affaires progresser de +13% par rapport au premier semestre 2021-2022 passant de 2 869 k€ à 3 238 k€, illustrant une demande particulièrement dynamique pour ce service incontournable de l'équipement des campings.

**EBE MULTIPLIE PAR PLUS DE 2,5 À +1,4 M€- STRUCTURE OPERATIONNELLE A FORT EFFET DE LEVIER- RESULTAT NET POSITIF-**

Données non auditées – en K€	S1 2021-2022	S1 2022-2023	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 218</b>	<b>5 083</b>	<b>+ 865</b>
Autres produits d'exploitation	1 290	1 699	+ 409
Charges d'exploitation hors dotations	4 955	5 391	+ 436
<i>Dont charges de personnel</i>	2 547	2 848	+ 301
<i>Dont autres charges et charges externes</i>	1 971	2 056	+ 85
<b>EBE*</b>	<b>553</b>	<b>1 391</b>	<b>+ 838</b>
<i>Marge d'EBE</i>	13%	27%	+14 pts
Dotations nettes aux amortissements	-1 183	-1 355	- 172
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-630</b>	<b>36</b>	<b>+666</b>
Résultat financier	74	-87	- 161
Résultat exceptionnel	-28	-32	-4
Impôts	130	88	-42
<b>Résultat consolidé net du Groupe</b>	<b>-454</b>	<b>4</b>	<b>+ 458</b>

[\\*EBE correspond au résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements](#)

Grâce à une croissance continue de son activité semestrielle, d'un effet de levier important de sa structure opérationnelle, et de la résiliation par Osmozis de contrats historiques non rentables, Osmozis atteint un EBE record pour un premier semestre à 1 391 k€, en hausse de +838 k€ en un an, soit plus de 2,5 fois l'EBE du premier semestre 2021-2022.

Le groupe a nettement amélioré sa rentabilité, illustré par une marge d'EBE de 27% en hausse de 14 points, en maîtrisant la hausse de ses charges d'exploitation au regard de la croissance des activités. En détail, Osmozis a ajusté ses effectifs, afin d'adresser les nouvelles commandes, pour atteindre 95 salariés au 28 février 2023, faisant croître de manière contrôlée les charges associées de +301 k€. En parallèle, les autres charges et charges externes demeurent quasiment stables à 2 056 k€.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en nette hausse, et pour la première fois, positif sur les 6 premiers mois de l'année à 36 k€, après prise en compte de dotations nettes aux amortissements, provisions et transferts de charges à hauteur de -1 355 k€, contre -1 183 k€ au 28 février 2022, reflétant la hausse des efforts R&D du Groupe et la progression du parc installé de produits sur site qui créent les revenus récurrents des prochains exercices.

Le résultat financier atteint -87 k€, composé principalement d'intérêts payés sur la dette du Groupe, compensés partiellement par des reprises de provisions.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -32 k€ et d'un produit d'impôt de 88 k€, le résultat net du Groupe ressort positif à 4k€, en forte amélioration de +458 k€, pour le premier semestre de l'exercice 2022-2023

## ACCÉLÉRATION DE LA FORTE CROISSANCE RENTABLE DES SERVICES PREMIUM SUR L'EXERCICE 2022-2023 ET NOUVELLE BORNE WIFI 6

Après une première partie d'exercice réussie, Osmozis réitère son ambition de maintenir une trajectoire de croissance rentable de ses activités pour l'exercice 2022-2023. En conséquence, le chiffre d'affaires des services Premium devrait connaître une croissance importante comme pour les années précédentes. L'accent est mis sur l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise avec un EBE qui sera en augmentation sur l'année (3 809 k€ en 2021-2022) et une marge d'EBE/chiffre d'affaires qui devrait se maintenir à un niveau élevé, grâce à une structure opérationnelle adaptée et à la poursuite de son déploiement commercial, prioritairement par développement organique. Cette croissance rentable viendra mécaniquement améliorer la trésorerie d'Osmozis.

De par la structuration de ses offres, le Groupe pourra s'appuyer sur des revenus récurrents qui progressent chaque année. Ils ont représenté environ 7,5 M€ en 2021-2022 et devraient encore s'accroître en 2022-2023 sous l'impulsion de la forte demande en Services Premium d'abonnement.

Aussi, afin de conserver son avance technologique, Osmozis déploie d'ores et déjà sa nouvelle borne d'accès Internet sans fil OsmoX selon le standard WiFi 6. Ce produit, seule et unique borne WiFi française, bénéficie d'un firmware propriétaire mettant en œuvre trois brevets européens d'Osmozis. L'OsmoX est équipée d'une antenne intégrée au boîtier, est disponible en version Indoor et Outdoor et présente un coût de revient bien plus faible que les autres technologies disponibles sur le marché.

## UNE DETTE FINANCIÈRE NETTE TOUJOURS MAÎTRISÉE AVANT L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Données non auditées – en K€	31/08/2022	28/02/2023	Variation nette	
			en K€	en %
Capitaux propres	8 092	8 278	186	2%
Endettement financier	15 023	16 021	998	7%
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	4 847	3 564	-1 283	-26%
<b>Endettement financier net</b>	<b>10 176</b>	<b>12 457</b>	<b>2 281</b>	<b>22%</b>

Au 28 février 2023, les capitaux propres d'Osmozis s'établissaient à 8 278 k€ pour une trésorerie brute de 3 564 k€ et un endettement financier net de 12 457 k€. Compte tenu de la saisonnalité d'Osmozis, l'endettement net est toujours plus élevé à fin février qu'à fin août. Afin de poursuivre activement sa stratégie de développement et d'innovation, Osmozis a souscrit, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022-2023, à trois prêts pour un total de 2 400 k€, à échéance 2028-2030. La dette du Groupe demeure majoritairement une dette long terme, avec plus de 80% des échéances remboursables au-delà de l'exercice 2023-2024.

En avril 2023, Osmozis a réalisé une augmentation de capital de 7 M€ qui améliorera les capitaux propres et la trésorerie au second semestre de l'exercice 2022/2023, dont environ 1/3 sera destiné à l'optimisation de la structure financière avec le remboursement par anticipation et en numéraire d'une partie des obligations convertibles émises en décembre 2019. Dans ce cadre, Osmozis a déjà procédé en mai 2023 au remboursement pour 1,2 M€ (dont 0,2 M€ de frais de remboursement anticipé) de sa dette obligataire d'un montant initial de 4,0 M€.

Au cours du semestre, Osmozis a maintenu les investissements dans son parc de bornes et d'objets connectés générant des flux d'investissements de -2 538 k€. Osmozis dispose ainsi toujours de stock suffisant pour les composants critiques de ses produits permettant d'honorer ses commandes pendant les mois à venir. En parallèle, Osmozis a aussi procédé aux remboursements d'emprunts bancaires pour 1 442 k€ ainsi, après prise en compte des nouveaux emprunts, les flux de financement s'établissent à +1 179 k€

## 2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES AU 28 février 2023

OSMOZIS SA a été admis le 8 Février 2017 sur le Marché non-règlementé Euronext Growth. Compte tenu des règles applicables à Euronext Growth, OSOZIS SA doit publier un rapport semestriel arrêté au 28 février 2023 couvrant la période du 1er Septembre 2022 au 28 février 2023.

### 2.1 Bilans Consolidés

Actif en euros	Notes	28/02/2023	31/08/2022
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>Note 4</b>	<b>2 459 214</b>	<b>2 459 214</b>
<b>Capital souscrit non appelé</b>			
Immobilisations incorporelles	Note 4	3 115 807	3 044 140
Immobilisations corporelles	Note 5	11 061 005	9 936 913
Immobilisations financières	Note 6	781 185	780 858
Participations par mise en équivalence			
<b>Actif immobilisé</b>		<b>14 957 996</b>	<b>13 761 910</b>
Stocks et en-cours			
Créances clients et comptes rattachés	Note 7	4 302 043	3 152 714
Actifs d'impôts différés	Note 7	1 604 611	1 516 944
Autres créances	Note 7	1 367 048	747 001
Valeurs mobilières de placement	Note 8	1 206 737	1 842 296
Disponibilités	Note 8	2 357 611	3 005 186
<b>Actif circulant</b>		<b>10 838 050</b>	<b>10 264 140</b>
<b>Comptes de regularisation</b>		<b>330 037</b>	<b>117 632</b>
<b>Total Actif</b>		<b>28 585 297</b>	<b>26 602 896</b>
<b>Passif en euros</b>		<b>28/02/2023</b>	<b>31/08/2022</b>
Capital social ou individuel	Note 9	3 234 392	3 175 192
Primes d'émission, de fusion, d'apport	Note 9	6 422 044	6 299 644
Ecart de réévaluation			
Réserves		-1 382 805	-2 389 680
Résultat Groupe		4 360	1 006 875
Provisions réglementées			
Titres en auto-contrôle			
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>		<b>8 277 991</b>	<b>8 092 031</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>			
<b>Autres fonds propres</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Emprunts et dettes financières	Note 11	16 020 545	15 023 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 12	896 203	468 596
Dettes fiscales et sociales	Note 12	1 968 249	1 661 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 12	12 000	
Autres dettes	Note 12	164 329	492 738
<b>Dettes</b>		<b>19 061 326</b>	<b>17 646 184</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>Note 12</b>	<b>1 245 980</b>	<b>864 680</b>
<b>Total Passif</b>		<b>28 585 297</b>	<b>26 602 896</b>

## 2.2 Comptes de résultats Consolidés

en €	Notes	28/02/2023	28/02/2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Note 13</b>	<b>5 083 104</b>	<b>4 218 369</b>
Production stockée		1 423 272	987 925
Subventions d'exploitation	Note 14	194 437	197 080
Reprises sur provisions	Note 18	78 562	99 695
Autres produits	Note 15	2 895	4 951
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 699 166</b>	<b>1 289 650</b>
Achats et variations de stocks		374 540	309 388
Autres achats et charges externes	Note 16	2 056 293	1 970 814
Impôts et taxes		93 070	78 515
Charges de personnel	Note 17	2 848 378	2 547 714
Dotations aux amortissements des immobilisations	Note 18	1 363 142	1 183 308
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	9 000
Autres provisions et charges d'exploitation		10 773	39 161
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>6 746 197</b>	<b>6 137 900</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>36 074</b>	<b>-629 881</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers		293 352	424 530
Charges financières		380 537	350 366
<b>Résultat financier</b>	<b>Note 19</b>	<b>-87 185</b>	<b>74 163</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>-51 111</b>	<b>-555 718</b>
Produits exceptionnels		0	124 000
Charges exceptionnelles		32 196	151 643
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>Note 20</b>	<b>-32 196</b>	<b>-27 643</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>Note 21</b>	<b>-87 667</b>	<b>-129 848</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>		<b>4 360</b>	<b>-453 512</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>		<b>4 360</b>	<b>-453 512</b>
<b>Résultat groupe</b>		<b>4 360</b>	<b>-453 512</b>
<b>Résultat hors-groupe</b>			
Résultat par action	note 22	0,00	-0,21
Résultat dilué par action	note 22	0,00	-0,17

## 2.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

En euros

	Notes	28/02/2023	31/08/2022
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>4 360</b>	<b>1 006 875</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence			
Amortissements et provisions		1 345 988	2 322 515
Variation des impôts différés		-87 667	216 523
Plus-values de cession, nettes d'impôt			
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>1 262 681</b>	<b>3 545 913</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation de stock			
Variation des créances clients et autres créances		1 973 461	-541 826
Variations des dettes fournisseurs et autres dettes		786 937	46 701
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>		<b>1 186 524</b>	<b>-588 527</b>
Dont Intra-groupe :			
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>76 157</b>	<b>4 134 440</b>
Acquisition d'immobilisations		-2 550 392	-4 357 356
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		12 000	323 432
Incidence des variations de périmètres			
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-2 538 392</b>	<b>-4 033 924</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Dividendes en intragroupe			
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>			
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		181 600	48 168
Emissions d'emprunts		2 441 562	2 897 073
Remboursements d'emprunts		-1 444 045	-2 724 860
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>1 179 117</b>	<b>220 381</b>
Incidence des variations de cours des devises			
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>-1 283 118</b>	<b>320 897</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>		<b>4 847 482</b>	<b>4 526 585</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>3 564 363</b>	<b>4 847 482</b>

## 2.4 Tableau de variation des capitaux propres

En eur	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
<b>Capitaux propres N-2</b>	<b>3 167 200</b>	<b>2 879 339</b>	<b>990 436</b>		<b>7 036 975</b>	
Correction des A nouveaux		13			13	
Affectation en réserves		990 436	-990 436			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	7 992	40 176			48 168	
Résultat N-1			1 006 875		1 006 875	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
<b>Capitaux propres N-1</b>	<b>3 175 192</b>	<b>3 909 964</b>	<b>1 006 875</b>		<b>8 092 031</b>	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		1 006 875	-1 006 875			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	59 200	122 400			181 600	
Résultat N			4 360		4 360	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
<b>Capitaux propres N</b>	<b>3 234 392</b>	<b>5 039 239</b>	<b>4 360</b>		<b>8 277 991</b>	

### 3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMES

Les comptes consolidés semestriels résumés pour les 6 mois clos le 28 février 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 05 juin 2023.

La société mère du Groupe, OSMOZIS SA a au 28 février 2023 un capital de 3 234 392 euros, composé de 2 185 400 actions ordinaires.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

#### Note 1 - Présentation du Groupe et faits marquants

---

##### **1-1 Base d'établissement des comptes**

Les présents états financiers consolidés comprennent OSMOZIS et ses filiales OSMOZIS IBERIA ET OSMOZIS ITALIA (l'ensemble constituant le « Groupe »).

OSMOZIS est une société par actions à Conseil d'Administration, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 485 156 418. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, avenue de l'Europe — 34830 Clapiers.

OSMOZIS a été introduit en Bourse sur le marché Euronext Growth à Paris en février 2017 (ISIN : FR0013231180 - Mnémonique : ALOSM).

OSMOZIS Iberia est une société de droit Espagnol, créée le 9 octobre 2014, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Barcelone.

OSMOZIS Italia est une société de droit Italien, créée le 7 Août 2015, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Milan.

OSMOZIS a pour activité « la conception, la réalisation et la commercialisation de tous biens et services dans le domaine des télécommunications systèmes et services d'accès haut débit ».

## **1-2 Saisonnalité**

Les résultats du Groupe subissent un effet de saisonnalité, essentiellement lié à la clientèle du Groupe. En effet, sauf à de très rares exceptions, les campings et villages vacances sont fermés à partir de fin septembre et n'ouvrent qu'au mois d'avril.

Le chiffre d'affaires semestriel est le reflet d'une période au cours de laquelle le Groupe ne réalise qu'une part mineure de son chiffre d'affaires annuel.

## **1-3 Faits marquants**

### **1.3.1 Fait marquants du premier semestre clos le 28 février 2023**

Le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2022-2023 est impacté par un renforcement des moyens financiers, toujours dans la perspective de maîtriser sa croissance et maintenir son niveau d'innovation sur la partie « services connectés » proposés à ses clients.

OSMOZIS SA a débloqué trois prêts dont le détail est ci-dessous :

- Un prêt auprès du Crédit Agricole de 700 K€
- Un prêt auprès de la Banque Populaire de 1 000k€
- Un prêt auprès de la Société Générale de 700k€

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, OSMOZIS a revalorisé sa grille tarifaire (+9.8%) pour la majorité des contrats existants afin de compenser l'augmentation générale des prix .

Au 01 octobre 2022, la Société a mis en place un accord de télétravail pour les salariés.

Dans le cadre de sa politique RSE, OSMOZIS a poursuivi sa stratégie de réduction des émissions carbone en adhérant à la démarche Net0.

### **1.3.2 Rappel des évènements marquants du premier semestre clos le 28 février 2022**

Le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2021-2022 est impacté par un renforcement des moyens financiers, toujours dans la perspective de maîtriser sa croissance et maintenir son niveau d'innovation sur la partie « services connectés » proposés à ses clients.

OSMOZIS SA a débloqué un prêt garanti par l'Etat (PGE) et un prêt pour l'achat de matériel (BPS) dont le détail est ci-dessous :

- Un prêt auprès du Crédit Agricole de 250 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, et dont le versement est intervenu en décembre 2021 ;
- Un prêt auprès de la Banque Populaire de 1 000 K€ dont le remboursement est sur 5 ans et dont

le versement est intervenu en janvier 2022 ;

OSMOZIS a, au 1<sup>er</sup> septembre 2021 arrêté de commercialiser sa formule « Partage » au profit de la formule « Premium » .

Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, OSMOZIS a revalorisé sa grille tarifaire (+8%) afin de compenser l'augmentation générale des prix pour les nouveaux contrats.

Début janvier 2022, OSMOZIS a intégré à son effectif salarié un directeur développement business international afin de développer les partenariats de ventes indirectes en France et à l'étranger.

### 1.3.3 Rappel des évènements marquants du premier semestre clos le 28 février 2021

L'exercice précédent est marqué par un renforcement des moyens financiers d'OSMOZIS afin de maîtriser sa croissance et maintenir son niveau d'innovation sur la partie « services connectés » proposés à ses clients.

OSMOZIS SA a débloqué 4 prêts garantis par l'Etat (PGE) et un prêt pour l'achat de matériel (SG) dont le détail est ci-dessous :

- Un prêt auprès de la CIC de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès de la Banque Populaire de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès du Crédit Agricole de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès de la BNP de 125 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en novembre 2020 ;
- Un prêt auprès de la Société Générale de 700 K€ pour l'achat de matériel sur une durée de 5 ans à taux fixe, dont le versement est intervenu en novembre 2020.

## Note 2 - Principe comptables et règles de consolidation

### 2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 6 mars 2020 actualisé. Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Le Groupe n'a pas fait le choix d'appliquer de manière rétrospective les méthodes rendues obligatoires par la parution du nouveau règlement et non déjà appliquées par le groupe

Application des méthodes obligatoires ANC 2020-01	
Comptabilisation au bilan des contrats de crédit bail et contrats similaires	NA
Etalement des frais et primes d'émission d'emprunts	OUI
Comptabilisation des frais d'établissement en charges	NA
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	NA
Comptabilisation à l'actif des coûts visés aux articles 213-8,221-1 et 222-1 du PCG	OUI

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

### 2.2 Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés couvrent le semestre du 01 septembre 2022 au 28 février 2023

### 2.3 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.
- ✓ Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes les sociétés consolidées, ces dernières sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

## **2.4 Règles et méthodes comptables**

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

### 2.4.1. Changement de méthodes comptables

Néant

### 2.4.2. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Le chiffre d'affaires du Groupe est comptabilisé de la manière suivante :

- Dans le cadre des contrats dits « Partage », le Groupe commercialise des accès WiFi auprès des vacanciers sur les Campings et les Résidences de Vacances (les Sites). Les utilisateurs achètent soit une carte d'accès sur les sites soit un forfait sur le portail internet d'OSMOZIS. Les accès WiFi sont facturés aux vacanciers soit sous forme de forfaits en nombre de jours de connexion illimitée, soit sous forme de forfaits pour un nombre d'heures de connexion. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la consommation des heures et des jours de connexion par les utilisateurs.

Cette formule n'est plus commercialisée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 mais les anciens contrats perdurent encore sur les durées restantes.

Par ailleurs, le Groupe vend le matériel WiFi et réalise l'infrastructure avec un contrat de maintenance récurrent annuel. Dans ce cas, le Groupe facture aux Sites le matériel et une prestation d'installation des équipements. Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est

reconnu à la réception des installations

- Lorsque les centres de vacances optent pour l'autre formule dite « Premium », le Groupe facture aux Sites un loyer de mise à disposition des installations WiFi. Le centre de vacances facture alors lui-même l'accès WiFi à l'utilisateur final sur la base d'un tarif qu'il définit librement. Le chiffre d'affaires correspondant au loyer de mise à disposition des installations aux Sites est reconnu lorsque le service est rendu.
- Le Groupe commercialise par ailleurs des services connectés dits SMART tels que la vidéo-surveillance sans fil, des outils de gestion technique hôtelière, des solutions d'alerte sonore et de gestion de l'eau, électricité et plus récemment des serrures connectées. Sauf cas exceptionnel, avec des contrats de 3 à 7 ans, le Groupe reste propriétaire des installations réalisées sur les Sites et les loue à ces derniers. Ces prestations sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque le service a été rendu.

### 2.4.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation sectorielle se fait entre :

- Les ventes d'accès internet WiFi, à travers les formules « Partage » et « Premium ». Ces deux formules sont regroupées dans le même secteur car, quelle que soit la formule retenue par le Site, la prestation rendue par Osmozis est identique et réalisée avec le même matériel. Contractuellement, les Sites peuvent par ailleurs passer de la formule Partage à la formule Premium à des conditions qui permettent à Osmozis de générer des revenus comparables pendant la durée du contrat.
- Les prestations de services connectés (location de matériels connectés tels que les caméras de vidéo-surveillance, les serrures connectées...)

Par ailleurs, le Groupe distingue 2 secteurs géographiques :

- La France, implantation d'origine du Groupe ;

- Hors France, sur lequel le Groupe se développe progressivement. Au 28 février 2023 ce secteur correspond à l'Espagne et l'Italie.

#### 2.4.4 Ecarts de première consolidation

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le Groupe OSMOZIS a fait l'acquisition de 100% des parts de la société LOGMIS au 1er décembre 2017 et le 24 mai 2019, 100% des parts de la société E-WI TELECOM. Il a été constaté pour ces opérations un écart d'acquisition de 2 459 214 € à la clôture. L'écart de première consolidation a été affecté en totalité en écart d'acquisition. Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe. Il ne fait pas l'objet d'un amortissement.

#### Dépréciation

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

La méthode d'évaluation retenue pour les tests de dépréciation est celle des flux de trésorerie futurs actualisés. Ces calculs sont effectués à partir de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction. Les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Aucune perte de valeur n'a été constatée durant la période du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

#### 2.4.5 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalables, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont portés à l'actif lorsque les projets ont une durée de réalisation supérieure à un an et que le montant des dépenses prévisibles est significatif. Ils sont composés de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le Groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

Le Groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;

Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;

Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des projets d'innovation stratégique industrielle faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les frais de développement sont soumis à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe considère des indices externes et internes tels que des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel le Groupe opère, ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité de l'actif pour le Groupe.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur la période du 1er septembre 2022 au 28 février 2023.

#### 2.4.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément au règlement CRC n° 2004-06, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais

d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

Catégorie	Mode	Durée
Prototypes	Linéaire	3 ans
Frais de développement	Linéaire	2 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

#### 2.4.7 Titres de participation et autres immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### 2.4.8 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

#### 2.4.9 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

#### 2.4.10 Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés. Les frais relatifs à l'émission des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en Charges à répartir sur

plusieurs exercices, et amortis sur la durée des emprunts. Les primes de non conversion sont inscrites en engagement hors bilan.

#### 2.4.11 Engagements de retraite

Le Groupe n'a pas opté pour la méthode de référence du règlement ANC 2020-01: les engagements des sociétés du Groupe ne figurent pas au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Télécommunications ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation brut : 3.3 % ;
- Taux de rotation du personnel : 15 % ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans.

#### 2.4.12 Comptabilisation des impôts différés

Conformément aux prescriptions de l'ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné, 25% pour la filiale espagnole et 31,40% pour la filiale italienne.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

#### 2.4.13 Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Les instruments dilutifs sont les obligations convertibles en actions et les BSPCE accordées au management (Voir Note 9).

#### 2.4.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général.

#### 2.4.15 Changements de méthodes comptables

Néant

#### 2.4.16 Méthodes préférentielles

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence ANC 2020-01	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	NON

#### 2.4.17 Dérogations

Néant

### 2.5 Retraitements de consolidation

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des entités du Groupe :

### 2.5.1 Transactions intra-Groupes

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

### 2.5.2 Crédits d'impôt recherche

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt recherche (CIR) sont requalifiés en tant que subvention d'investissement et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement inscrits en immobilisations. Ce retraitement se justifie par la volonté du Groupe de porter une approche économique, puisque le CIR n'est pas un crédit d'impôt assis sur les bénéfices, et se trouve ainsi classé en bas du compte de résultat des comptes individuels uniquement par contrainte fiscale.

Par conséquent, pour les frais de développement immobilisés (voir Note 2-5-4 – Frais de recherche et développement), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subvention d'investissement » et est ramené au résultat (rubrique Subventions) au même rythme que les dotations aux amortissements de frais de développement comptabilisées sur l'exercice.

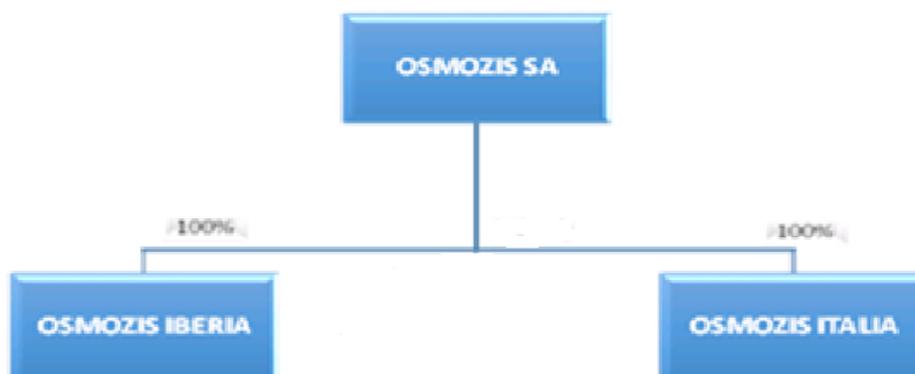
La partie du CIR qui correspond aux frais de développement non amortis a été comptabilisée en « Produits constatés d'avance ».

### 2.5.3 Frais d'émission d'emprunt

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

## Note 3 - Périmètre de consolidation

### 3.1 Organigramme au 28 février 2023



OSMOZIS IBERIA a été créée en 2014.

OSMOZIS Italia a été ouverte en 2015.

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Entité	Ville (Siège social)	SIREN	28/02/2023			31/08/2022		
			% de contrôle	% d'intégration	Méthode	% de contrôle	% d'intégration	Méthode
OSMOZIS SA	CLAPIERS	485 156 418	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
OSMOZIS IBERIA (Espagne)	BARCELONE	B-66393570	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OSMOZIS ITALIA (Italie)	MILAN	MI-2074091	100%	100%	IG	100%	100%	IG

IG : Intégration globale

## Notes annexes aux postes de l'Actif

### Note 4 - Immobilisations incorporelles

#### 4.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition se décompose ainsi :

Valeurs Brutes	31/08/2022	Augmentation	Diminution	Affectation Déf	Autres mouvements	28/02/2023
LOGMIS	713 823					713 823
E-WI TELECOM	1 745 391					1 745 391
<b>TOTAL</b>	<b>2 459 214</b>					<b>2 459 214</b>

Ces écarts de première consolidation ont été affectés en totalité en écart d'acquisition, représentant le portefeuille clients de ces sociétés. Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe.

#### 4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations de « frais de développement » sont constituées principalement par des frais de développement qui sont liés à des projets internes au Groupe sur le réseau WIFI maillé et les services connectés « Smart » qui sont adaptés sur ce même réseau WIFI maillé. Ces immobilisations comprennent aussi les frais d'installations des nouveaux projets. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, le Groupe a engagé des frais de développement sur les projets suivants : FIRMWARE des bornes WiFi, « produit de clef connectée « OS MOKEY » et le produit d'économie d'eau et d'électricité « OsmoPowerWater ».

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les mouvements au **28 février 2023** concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

En euros

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>2 459 214</b>					<b>2 459 214</b>
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	10 882 488		656 335			11 538 823
Concessions, brevets et droits similaires	513 541		9 430			522 971
Fonds commercial	40 000					40 000
Autres immobilisations incorporelles	164 831		17 309			182 140
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Immobilisations Incorporelles brutes</b>	<b>11 600 860</b>		<b>683 074</b>			<b>12 283 934</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	7 992 198		576 309			8 568 507
Concessions, brevets et droits similaires	456 931		28 488			485 419
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	107 591		6 610			114 201
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>8 556 720</b>		<b>611 408</b>			<b>9 168 128</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>2 459 214</b>					<b>2 459 214</b>
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	2 890 290		80 026			2 970 316
Concessions, brevets et droits similaires	56 610		-19 058			37 552
Fonds commercial	40 000					40 000
Autres immobilisations incorporelles	57 240		10 699			67 939
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 044 140</b>		<b>71 667</b>			<b>3 115 808</b>

## Note 5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées essentiellement par le matériel d'installation WiFi sur les campings et les résidences de vacances mais aussi par le matériel des produits « SMART ». Sauf exception, conformément aux contrats commerciaux, l'installation et la mise à disposition des équipements n'entraînent aucun transfert de propriété et restent la propriété exclusive et insaisissable d'OSMOZIS. Les acquisitions faites entre le 1er septembre 2022 et le 28 février 2023 sont essentiellement les composants qui rentrent dans la production des bornes et des produits « SMART ». Au 28 février 2023, la société possède un actif immobilisé de 33 800 bornes sur la France principalement, mais aussi sur l'Espagne et l'Italie contre 32 700 bornes au 31 août 2022.

Le calcul de la production en-cours = Stock initial des produits (SI) + Production des produits (ES) – Installation des produit (SS). Le coût de production par type de bornes est calculé. Cette production en cours ne fera pas l'objet d'amortissement étant donné que les bornes n'ont pas été installées et mises en service.

Les mouvements au **28 février 2023** concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	9 584				9 584
Installations techniques, matériel, outillage	20 410 025		2 003 640		22 413 665
Autres immobilisations corporelles	435 756		16 471		452 227
Immobilisations en cours	666 572			153 120	513 452
Avances et acomptes					
<b>Valeurs brutes</b>	<b>21 521 937</b>		<b>2 020 111</b>	<b>153 120</b>	<b>23 388 928</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	5 114		523		5 637
Installations techniques, matériel, outillage	11 249 114		725 849		11 974 963
Autres immobilisations corporelles	330 796		16 527		347 322
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>11 585 023</b>		<b>742 899</b>		<b>12 327 922</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	4 470		-523		3 947
Installations techniques, matériel, outillage	9 160 911		1 277 791		10 438 702
Autres immobilisations corporelles	104 960		-56		104 904
Immobilisations en cours	666 572			153 120	513 452
Avances et acomptes					
<b>Valeurs nettes</b>	<b>9 936 914</b>		<b>1 277 212</b>	<b>153 120</b>	<b>11 061 006</b>

## Note 6 – Immobilisations financières

Les mouvements au **28 février 2023** concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1 349					1 349
Prêts						
Autres immobilisations financières	779 869		327			780 196
Créances rattachées à des participations	-359					-359
<b>Valeurs brutes</b>	<b>780 859</b>		<b>327</b>			<b>781 186</b>

Provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
<b>Provisions</b>						

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1 349					1 349
Prêts						
Autres immobilisations financières	779 869		327			780 196
Créances rattachées à des participations	-359					-359
<b>Valeurs nettes</b>	<b>780 859</b>		<b>327</b>			<b>781 186</b>

## Note 7 – Créances

Au **28 février 2023**, les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

En Euros

Valeurs brutes	Brut	Provisions	Net
Créances clients et comptes rattachés	4 335 898	-33 855	4 302 043
Actifs d'impôts différés	1 604 611		1 604 611
Autres créances	1 367 048		1 367 048
Capital souscrit, appelé et non versé			
<b>Valeurs brutes</b>	<b>7 307 557</b>	<b>-33 855</b>	<b>7 273 702</b>

La provision pour créances clients s'élève à 34 K€ et concerne 15 clients .

Outre les quelques créances donnant lieu à dépréciation, les créances à plus d'un an s'inscrivent dans le cadre des contrats PARTAGE. Au titre de ces contrats, OSMOZIS a facturé au client une prestation d'installation lors de la réception par le Site. Cette prestation est payable par un acompte initial et le solde par une compensation avec les commissions que le site percevra au fur et à mesure des ventes d'accès WiFi. La saisonnalité de l'activité étant importante, des installations non encore réglées au 28 février 2023 le seront pour l'essentiel lors de la saison suivante, soit sur la période mars à septembre 2023.

Les autres créances comprennent notamment les produits à recevoir concernant les crédits d'impôt recherche et innovation (CIRI) des années 2021,2022 et l'estimation des 2 mois de l'année civile 2023 pour un total de 741k€.

## Note 8 – Disponibilités

Au **28 février 2023**, la trésorerie du Groupe s'élève à 3 564 K€ contre 4 847 K€ au 31 Août 2022 :

En Euros

Disponibilités	28/02/2023	31/08/2022
Valeurs mobilières de placement nettes*	1 206 737	1 842 296
Disponibilités	2 357 611	3 005 186
<b>Trésorerie active</b>	<b>3 564 348</b>	<b>4 847 482</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)		
Intérêts courus non échus - passif	-	-
<b>Trésorerie passive</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>3 564 348</b>	<b>4 847 482</b>

\* composées uniquement d'actions propres au 28/02/2023

OSMOZIS détient 168 733 actions propres en date du 28/02/2023 dont 10 854 actions dans le contrat de liquidités contre 158 729 actions propres en date du 31/08/2022.

## Notes annexes aux postes de Passif

## Note 9 – Capitaux propres

Le capital de la société OSMOZIS se répartit au **28 février 2023** comme suit :

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1,48	1 363 400	40 000		1 403 400
ACTIONS ORDINAIRES (BOURSE)	1,48	782 000			782 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 145 400</b>			<b>2 185 400</b>

Les capitaux propres de la société OSMOZIS se répartissent au **28 février 2023** comme suit :

En Eur	Valeurs unitaires	Nombre d'actions	Total
ACTIONS ORDINAIRES	1,48	1 403 400	2 077 032
ACTIONS ORDINAIRES (BOURSE)	1,48	782 000	1 157 360
<b>TOTAL CAPITAL</b>		<b>2 185 400</b>	<b>3 234 392</b>

PRIME EMISSION BRUTE	9,02	782 000	7 053 640	6 422 044
FRAIS EMISSION IPO NETS*			803 052	
PRIME EMISSION BSPCE	2,96	3 000	8 880	
PRIME EMISSION BSPCE	7,44	5 400	40 176	
PRIME EMISSION BSPCE	3,06	40 000	122 400	

<b>TOTAL PRIME EMISSION</b>				<b>6 422 044</b>
-----------------------------	--	--	--	------------------

<b>TOTAL CAPITAL ET PRIME D'EMISSION</b>			<b>9 656 436</b>
--	--	--	------------------

\*Imputation des frais d'émission nets d'impôt sur la prime d'émission

L'augmentation de capital correspond à l'exercice de 40 000 BSPCE le 15/12/2022, émis préalablement par décision du Conseil d'Administration en date du 17/12/2018 donnant droit à la création de 40 000 actions ordinaires.

Il existe également des titres donnant accès au capital :

- 20 000 bons ont été émis le 19/10/2018. Parmi ces 20 000 bons, 3 000 ne sont plus exerçables au 28.02.2023 suite à l'exercice de ces BSPCE entraînant la création de 3000 actions ordinaires nouvelles, soit 17 000 bons encore exerçables au 28.02.2023.

Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 4,44 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 2,96 € de prime d'émission.

- 30 000 bons ont été émis le 01/03/2019. Parmi ces 30 000 bons, 9 000 ne sont plus exerçables au 28.02.2023 suite au départ de salariés soit 21 000 bons encore exerçables au 28.02.2023  
Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 8.02 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 6,54 € de prime d'émission.
- 22 000 bons ont été émis le 21/05/2019. Parmi ces 22 000 bons, 10 000 ne sont plus exerçables au 28.02.2023 suite au départ du salarié concerné soit 12 000 bons encore exerçables au 28.02.2023.  
Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire.  
Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 10.04 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 8.56 € de prime d'émission.
- 93 500 bons ont été émis le 31/03/2020. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 3 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.45 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 3.97 € de prime d'émission. 22 000 bons ne sont plus exerçables au 28.02.2023 suite au départ de salariés, soit 71 500 bons encore exerçables au 28/02/2023.
- 15 500 bons ont été émis le 14/10/2020. Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 2 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.5650 €, soit 1,48 € de valeur nominale et 4.085 € de prime d'émission.

Soit un total de 137 000 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise.

#### **Répartition du Capital si Exercice des BSPCE**

	28/02/2023	%	31/08/2022	%
Actions ordinaires	2 185 400	94,10%	2 145 400	91,46%
BSPCE	137 000	5,90%	200 250	8,54%
Nombre maximal d'actions	2 322 400	100%	2 345 650	100%

## Note 10 – Provisions

Au cours du premier semestre clos au **28 février 2023**, le montant et les mouvements des différents comptes de provisions se présentent comme suit :

En euros

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour risques	0					0
Provisions pour impôts différés						
Provisions pour charges						
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	0			0		0
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées						
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immob. Financières						
<b>PROV SUR IMMO FINANCIERES</b>						
Provision sur valeurs mobilières	222 342			222 342		0
Provisions sur actions propres						
Provisions sur comptes clients	42 174		6 775	15 094		33 855
Provisions pour charges						
<b>PROV. POUR DEPRECIATIONS</b>	264 516		6 775	237 436		33 855
<b>TOTAL GENERAL</b>	264 516		6 775	237 436		33 855

Une reprise de 15k€ a été constatée sur les créances clients douteuses suite au recouvrement des sommes dues. Une dotation de 7k€ a été constatée.

Une reprise de 222k€ a été constatée suite à la revente d'actions Orange.

## Note 11 – Emprunts et dettes financières

Les dettes Financières au **28 février 2023** sont composées de :

En Euros

EMPRUNTS	Ouverture	Variation de Périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts obligataires convertibles	4 000 008				4 000 008
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 982 826		2 400 000	1 403 836	11 978 990
Dettes financières de crédit-bail					
Concours bancaires courants	-				-
Emprunt en crédit-bail					
Intérêts courus sur Emprunts	40 208		41 548	40 208	41 548
Emprunts et dettes financières divers					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 023 041</b>	<b>-</b>	<b>2 441 548</b>	<b>1 444 044</b>	<b>16 020 545</b>

OSMOZIS a souscrit trois nouveaux emprunts :

- Un emprunt a été souscrit auprès de la Banque Populaire pour 1 million d’euros sur une durée de 7 ans
- Un emprunt a été souscrit auprès du Crédit Agricole pour 700k€ sur une durée de 6 ans
- Un emprunt a été souscrit auprès de la Société Générale pour 700k€ sur une durée de 5 ans

Echéancier des dettes financières :

En Euros

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4 000 008		4 000 008	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de c	11 978 990	3 007 381	8 434 627	536 981
Dettes financières de crédit-bail				
Concours bancaires courants	-	-		
Emprunt en crédit-bail	-	-		
Intérêts courus sur Emprunts	41 548	41 548		
Emprunts et dettes financières divers	-			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 020 546</b>	<b>3 048 929</b>	<b>12 434 635</b>	<b>536 981</b>

## Note 12 – Dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation au **28 février 2023** s'analysent comme suit :

### Dettes d'exploitation

En Euros

Valeurs brutes	28/02/2023	31/08/2022
Fournisseurs	896 203	468 596
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>896 203</b>	<b>468 596</b>
Dettes sociales	754 303	682 358
Dettes fiscales	1 213 946	979 451
Dettes sur immobilisation	12 000	
Comptes courants passif		
Autres dettes	164 329	492 738
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>2 144 578</b>	<b>2 154 547</b>
<b>Total des dettes d'exploitation</b>	<b>3 040 781</b>	<b>2 623 144</b>

dont :

A moins d'un an	<b>3 040 781</b>	<b>2 623 144</b>
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

Les comptes de régularisation s'analysent comme suit au **28 février 2023** :

## Actif

Valeurs en EUR	28/02/2023	31/08/2022
Charges constatées d'avance	261 914	74 894
Prime de remboursement des obligations sur emprunt obligataire		
Frais d'émission des emprunts	68 123	42 738
<b>Total compte de régularisation</b>	<b>330 037</b>	<b>117 632</b>
dont:		
A moins d'un an	330 037	117 632
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

## Passif

Valeurs en EUR	28/02/2023	31/08/2022
Chiffre d'affaires facturé d'avance	408 000	
Produits constatés d'avance sur CIRI (Crédit d'Impôt Recherche et Innovation) comptabilisé en subvention	837 980	864 680
<b>Total compte de régularisation</b>	<b>1 245 980</b>	<b>864 680</b>
dont:		
A moins d'un an	1 245 980	864 680
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

## Notes annexes aux postes du Compte de Résultat

## Note 13 – Chiffre d'affaires et information sectorielle

## Chiffre d'affaires et information sectorielle

Données non auditées – en k€	S1 2021-2022	S1 2022-2023	Variation nette	
			en k€	%
 SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT	3 757	4 694	937	25%
En % du chiffre d'affaires total	89%	92%		+3 pts
Dont services IoT connectés	1 349	1 845	496	37%
Dont WiFi Premium	2 408	2 849	441	18%
 CONSOMMATION PERIODIQUE	461	389	- 72	-16%
En % du chiffre d'affaires total	11%	8%		-3 pts
 TOTAL GROUPE	4 218	5 083	865	21%

Osmozis confirme sa dynamique de croissance au cours de ce premier semestre de l'exercice 2022-2023, dans la continuité d'un exercice 2021-2022 qui a vu les activités d'Osmozis afficher des performances records, avec un chiffre d'affaires qui atteint 5 083 k€ au 28 février 2023, soit une croissance de +21% ou +0,9 M€ par rapport au premier semestre 2021-2022.

En synthèse par segment :

- Les Services Premium d'abonnement poursuivent leur développement rapide avec une croissance de +25%. Ce succès commercial a été appuyé par le bestseller OsmoKey dont les ventes ont nettement progressé durant cette première moitié d'exercice.
- La Consommation Périodique WiFi ressort, quant à elle, en baisse maîtrisée de 16% à 389 k€, en lien avec la stratégie d'Osmozis de basculer cette consommation en WiFi Premium à plus forte valeur ajoutée.  
Pour rappel, la Société ne commercialise plus cette formule auprès des nouveaux clients depuis le 1er septembre 2021.

Au-delà de la transformation de consommation périodique en premium, le service d'accès WiFi au global (Consommation Périodique + activité WiFi Premium) voit son chiffre d'affaires progresser de +13% par rapport au premier semestre 2021-2022 passant de 2 869 k€ à 3 238 k€, illustrant une demande particulièrement dynamique pour ce service incontournable de l'équipement des campings.

## Note 14 – Subventions

---

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation à hauteur de 179 K€ au 28 février 2023 et de 197 K€ au 28 février 2022.

### En Euros

SUBVENTIONS	28/02/2023	28/02/2022
Subventions d'exploitation	14 695	
Crédit Impôt Recherche Innovation	179 742	197 000
<b>Total</b>	<b>194 437</b>	<b>197 000</b>

## Note 15 – Autres produits d'exploitation

---

### En Euros

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	28/02/2023	28/02/2022
Produits divers de gestion courante	2 895	4 951
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>2 895</b>	<b>4 951</b>

## Note 16 – Autres achats et Charges externes

---

Au 28 Février 2023, les dépenses enregistrées dans cette rubrique s'élèvent à 2 056 K€ et sont constituées principalement par les postes suivants :

- ✓ Les commissions sur ventes pour 628 K€ dans le cadre des contrats WiFi ;
- ✓ Les frais de déplacements des collaborateurs du Groupe pour 245 K€ y compris ceux des installateurs pour les nouveaux contrats WiFi Premium ;
- ✓ Les Locations Longue durée des véhicules des collaborateurs du groupe pour 122 K€ ;
- ✓ Les locations immobilières pour 160 K€ dont la location des locaux du siège social pour 145 K€
- ✓ Les honoraires pour 130 k€

## Note 17 – Dépenses de Personnel

en k€

Charges de personnel	28/02/2023	28/02/2022
Salaire et traitements	2 072	1 805
Charges Sociales	776	742
<b>Total</b>	<b>2 848</b>	<b>2 547</b>

La masse salariale augmente sur le semestre passant de 2547 k€ à 2848 k€

La progression de la masse salariale est corrélée à l'augmentation du chiffre d'affaires et aux embauches de personnel (installations) qui en découle.

## Note 18 – Amortissements, provisions et transferts de charges

Au 28 février 2023, Les principaux postes d'amortissements et de provisions sont les suivants (en K€) :

En K Euros

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	28/02/2023	28/02/2022
Dotations amortissements immobilisations incorporelles	611	610
Dotations amortissements immobilisations corporelles	743	573
Dotations amortissements des charges à répartir	9	
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	<b>1 363</b>	<b>1 183</b>
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	0	9
<i>Dotations aux provisions sur actifs circulants*</i>	7	4
<b>Total dotations d'exploitation</b>	<b>1 361</b>	<b>1 196</b>
Reprises aux provisions sur actif circulant	15	55
Reprises aux provisions pour risques et charges		
<i>Reprises d'exploitation</i>	<b>15</b>	<b>55</b>
<i>Transferts de charges d'exploitation</i>	64	45
<b>Total reprises et transferts de charges d'exploitation **</b>	<b>79</b>	<b>100</b>
<b>Total Net</b>	<b>-1 282</b>	<b>-1 096</b>

\* "Autres provisions et charges d'exploitation" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

\*\* "Reprises sur provisions" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

## Note 19 – Résultat financier

Les principaux postes du résultat financier sont :

En K Eur

RESULTAT FINANCIER	28/02/2023	28/02/2022
Revenus des placements	20	51
Produits sur cessions de placements	51	23
Reprise sur provisions pour dépréciation de placements et actions propres	222	350
Charges d'intérêts sur emprunts	-170	-149
Charges sur cessions de VMP	-210	-198
Autres charges financières		-3
Frais d'émission d'emprunt		
Résultat net des écarts de change		
Transfert de charges		
Dotations pour dépréciations des VMP et actions propres détenues par Osmozis		
<b>Total résultat financier</b>	<b>-87</b>	<b>74</b>

## Note 20 – Résultat exceptionnel

En KEuros	28/02/2023	28/02/2022
Produits sur cession d'éléments d'actif		
Reprise sur provisions pour risques	0	124
Produits divers		
<b>Total des produits</b>	<b>0</b>	<b>124</b>
Valeur nette comptable des éléments d'actif sortis		0
Dotations aux provisions pour risques	0	-17
Charges diverses	-32	-135
<b>Total des charges</b>	<b>-32</b>	<b>-152</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-32</b>	<b>-28</b>

Les charges diverses correspondent principalement à des indemnités prud'homales .

## Note 21 – Impôts

Le taux d'impôt retenu est de 25 % au 28 février 2023.

La preuve d'impôt consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt. Tous les impôts différés ont été comptabilisés dès lors que leur récupération est probable.

### Preuve d'impôt consolidée

En K Eur

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	4
Résultat des sociétés mises en équivalence	
<b>Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées</b>	<b>4</b>
<b>Impôt réel</b>	<b>-88</b>
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	0
<b>Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>-83</b>
<b>IMPOT THEORIQUE ENTITE</b>	<b>-19</b>
<b>ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL</b>	<b>-68</b>
<b>ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE</b>	<b>1</b>
<b>IMPOT THEORIQUE GROUPE</b>	<b>-21</b>
<b>ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL</b>	<b>-67</b>
<b>JUSTIFICATION DE L'ECART</b>	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	
Produits (minoration ) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
<b>Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt</b>	
<b>SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER</b>	<b>-67</b>
Incidence des différences permanentes	-53
Utilisation déficit antérieur	-14
<b>Justification de l'écart lié aux bases fiscales</b>	<b>-67</b>
<b>JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL</b>	<b>-67</b>

**Détail de la charge d'impôt au 28 février 2023**

Le produit d'impôt différé de l'exercice s'explique par la fiscalité différée et surtout par la reconnaissance d'impôts différés sur les déficits.

**Charge d'impôts**

En K Eur

Charge d'impôt	TOTAL
Impôt exigible comptabilisé	
Impôt différé comptabilisé	-88
<b>Impôt réel</b>	<b>-88</b>
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)	
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>-88</b>

Les impôts différés se ventilent comme suit :

Ventilation des impôts différés	Base	Montant
Impôts différés actif sur déficit - France	351	-88
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)		
Impôts différés sur déficit - Italie		
Impôts différés sur déficit - Espagne		
<b>Total</b>	<b>351</b>	<b>-88</b>

**Note 22 – Résultat par action**

Le calcul du résultat par action et du résultat dilué par action est présenté dans le tableau suivant :

**Résultat par action**

En EUR	28/02/2023	28/02/2022
Résultat net part du groupe	4 360	(453 512)
Nombre de titres émis à la clôture	2 185 400	2 140 000
dont Actions propres détenus par Osmozis France	168 718	116 031
<b>Résultat par action</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,21</b>
Nombre d'obligations convertibles en actions	353 983	353 983
Nombre de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise	137 000	209 650
Nombre maximal d'actions	2 676 383	2 703 633
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,17</b>

## Note 23 – Evénements postérieurs à la clôture

---

La société a réalisé une augmentation de capital au mois d'avril 2023 . Le montant brut de l'opération d'augmentation de capital s'est élevé à 6,96 millions d'euros et s'est traduit par la création de 679 158 actions nouvelles au prix unitaire de 10,25 €.

Dans ce cadre, Osmozis a déjà procédé en mai 2023 au remboursement pour 1,2 M€ (dont 0.2 M€ de frais de remboursement anticipé) de sa dette obligataire d'un montant initial de 4,0 M€.